



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Les actionnaires de Publicis SA votent à la quasi-unanimité l'acquisition de Saatchi & Saatchi**

Les actionnaires de Publicis SA, réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire aujourd'hui, mardi 29 Août 2000, ont adopté à la quasi-unanimité l'ensemble des résolutions présentées :

1 – Ils ont approuvé à 99,99 % l'acquisition de Saatchi & Saatchi PLC qui se fera par échange d'actions, sur la base d'une parité comprise (après division du nominal par 10) entre 13,833 et 18,252 actions nouvelles Publicis pour 100 actions Saatchi & Saatchi PLC. La parité définitive sera arrêtée le 7 septembre par le Directoire de Publicis en fonction du cours moyen pondéré de l'action Publicis pendant les 10 cotations précédentes et de la parité euro-livre.

Ils se sont également prononcés en faveur :

- d'un changement de dénomination de Publicis SA en Publicis Groupe SA, reflétant ainsi la nouvelle configuration du Groupe constitué de plusieurs réseaux
- d'une division par 10 du nominal du titre Publicis. A partir du 7 septembre la cotation du titre se fera sur la base du nouveau nombre d'actions.

2 – L'Assemblée Générale a donné autorisation au Directoire :

- d'augmenter le capital social du Groupe pour un montant nominal maximum de 30 millions d'euros sur une période de 26 mois
- de racheter éventuellement jusqu'à 10 % des actions du nouveau capital dans un délai de 18 mois.
- d'attribuer des options de souscription et de rachats d'actions de Publicis Groupe SA, avec possibilité de prévoir l'échange des stocks options existantes chez Saatchi & Saatchi contre des options de souscription Publicis Groupe SA.

3 – Les actionnaires ont approuvé la nomination de Robert L. Seelert, Chairman de Saatchi & Saatchi PLC, au Conseil de Surveillance de Publicis Groupe SA, présidé par Mme Elisabeth Badinter.



Cette acquisition permet à Publicis de prendre une nouvelle dimension stratégique et financière par :

- la présence au sein du Groupe de deux des plus beaux réseaux mondiaux: Publicis Worldwide et Saatchi & Saatchi Worldwide qui seront gérés de façon totalement autonome et parfois concurrente.
- une position forte dans la communication interactive,
- un important potentiel de croissance dans la communication spécialisée, notamment les marketing services et le secteur de la santé
- une capitalisation boursière et une liquidité accrues
- un titre coté à la Bourse de Paris et de New York (sous forme d'ADR - American Deposit Receipt – au New York Stock Exchange)
- un actionnariat élargi
- une assise financière renforcée pour poursuivre sa politique de croissance

Rappelons que 99,95 % des actionnaires de **Saatchi & Saatchi PLC**, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Londres le 16 Août dernier, ont voté en faveur de la fusion.

L'opération, qui se déroule sous la forme d'un Scheme of Arrangement permettant à la High Court of Justice in England and Wales de décider de l'annulation de la totalité des actions de la société acquise - Saatchi & Saatchi PLC - et de leur remplacement par les actions de la société acquérante – Publicis - sera complètement achevée le 12 Septembre, premier jour de cotation des actions nouvelles sur les places de Paris et de New-York.

Publicis Groupe SA se situera au 5<sup>ème</sup> rang mondial des groupes de communication avec un revenu de 2,1 milliards d'euros et une offre sectorielle et géographique complète.

Maurice Lévy, Président du Directoire de Publicis Groupe SA, a déclaré :  
*"Je remercie les actionnaires de Publicis pour leur confiance. En votant l'acquisition de Saatchi & Saatchi ainsi que les différentes mesures proposées, ils permettent au nouveau Groupe Publicis de se positionner parmi les très grands acteurs du secteur et de jouer les tout premiers rôles. Nous allons maintenant travailler à tirer le meilleur parti de cette très belle acquisition et à poursuivre notre effort de croissance. Notre Groupe est riche d'atouts appréciables avec ses très grandes marques, son capital humain considérable et la confiance de ses clients".*

Paris, le 29 Août 2000